## Pacte civique

APPEL A D

Madame, Monsieur, chers amis du Pacte civique,

Vous avez toujours été à nos côtés, à nous aider et à nous encourager dans notre volonté de construire un avenir désirable pour tous et ce pendant près de dix ans. Sans vous, aucunes de nos actions n'auraient été possibles, vous êtes le maillon fort de notre mouvement.

C'est votre soutien et vos dons qui nous permettent d'aller de l'avant et qui nous permettent de contribuer à transformer la société à partir de nos 4 valeurs phares : la créativité, la sobriété, la justice et la fraternité. Nous sommes convaincus de leur importance et de leur nécessité, c'est pourquoi nous continuerons sans relâche à les promouvoir, ensemble, auprès des décideurs politiques, des entreprises et de la population.



Un Employé nommé désir Tout au long de 2023



Colloque Cnam/Lirsa
- 05/04/2023

**Le Pacte civique**, c'est avant tout **des projets** (plus d'informations en cliquant sur les photos):

« Les entreprises à l'épreuve de la sobriété ? » Le Pacte Civique, en collaboration avec le Cnam LIRSA, a organisé le 5 avril un Colloque pour en étudier les enjeux et conditions de mise en œuvre. Des chercheurs et des dirigeants de grandes entreprises se sont succédés au sein d'un plateau riche pour débattre et réfléchir ensemble à des solutions pour l'avenir.

« Un employé nommé désir », Plébiscitée par les clubs d'entreprises inclusives, notre pièce bénéficie d'un succès certain dans tout l'hexagone ! 30 représentations à ce jour, 80 attendues dans les semaines qui viennent, 2500 spectateurs ... Ce moyen ludique et participatif de faire réfléchir sur les valeurs Travail et Emploi, a de beaux jours devant lui!

La pièce est disponible pour des représentations auprès de vos collectivités.



Le 7 février 2023, le Pacte Civique a répondu à l'invitation du Forum 104, pour participer à une rencontre sur « **Politique et Spiritualité** ». Jean-Baptiste de Foucauld a pu dialoguer avec les élus présents : Dominique POTIER et Clémence POUROY. Plusieurs convictions et générations ont ainsi pu débattre au sujet de leurs approches différentes du militantisme et de la spiritualité.

«C'était le 6 décembre 2022, avec l'ESS France et en partenariat avec les Fondations Crédit Coopératif et MACIF, le Pacte civique invitait les 200 inscrits à ce Colloque à réfléchir ensemble sur « Sobriété ? L'ESS a- t elle quelque chose à dire ? » La synthèse est accessible sur notre site.

A l'occasion de la huitième Nuit des Idées 2023 le Pacte civique et l'Université Toulouse Capitole ont réuni de nombreux chercheurs, universitaires et étudiants pour réfléchir aux enjeux démographiques et à la culture de la performance.

Le Pacte civique en 2023 - 2024 entend continuer sur sa lancée en prolongeant la diffusion de la pièce de théâtre sur les thèmes de l'emploi et du travail, en réalisant un jeu numérique sur la sobriété, et en donnant la parole aux plus démunis à travers notre projet "sobriété et pauvreté". Et bien plus encore...

Nous avons besoin de **50 000 €** pour réaliser nos projets. Nous ne pouvons pas réussir à peser sur les politiques publiques, à influencer les pratiques des entreprises et des organisations, à contribuer à l'évolution du mode de vie des personnes, sans moyens pour financer nos actions et faire progresser nos valeurs.

Alors, **MERCI**, à toutes et à tous pour votre soutien

Vous pouvez faire un don en ligne <u>en cliquant ici</u>, faire un virement ou envoyer un chèque au 250bis Boulevard Saint-Germain, à l'ordre de l'ASPC (modalités sur le bon de commande joint à ce message)

## Bon de soutien 2023



A retourner à : Pacte civique,

250bis Boulevard Saint-Germain, Paris, 75007

Téléphone: 01 44 07 00 06 contact@pacte-civique.org

-						8.4	
- 1	0			h	เล	14/	•
u	-3	u	u		а	ILC	-

□ donner la somme de □35€ □ 60€ □120€ □ 250€ □Autre montant :€
Un don de <b>120€</b> ne vous coûte que <b>30€</b> , après la déduction fiscale sur le revenu de 75% jusqu'à <b>1000€</b>
☐ Par chèque libellé à l'ordre de l'ASPC (Association de Soutien au Pacte Civique), à envoyer au 250bis Boulevard Saint-Germain, Paris, 75007
□ Par virement libellé « Don à l'ASPC » sur le compte de l'association :
Nom : Association de Soutien au Pacte Civique IBAN : FR76 1027 8060 7600 0202 8940 181 BIC : CMCIFR2A
Mettre dans la Référence bénéficiaire, votre nom et prénom. Merci de confirmer votre soutien en envoyant ce bon* à <u>contact@pacte-civique.org</u> ou par courrier au siège à Paris.
□ Donner mensuellement la somme de □ 10€ □ 15€ □ 25€ □ Autre montant :€
Dans ce cas, joindre un IBAN. Une autorisation de prélèvement vous sera adressée pour signature et retour au siège.
□ Augmenter mon prélèvement mensuel de □ 3€ □ 5€ □ 10€ □ Autre montant :€
En donnant, vous devenez membre bienfaiteur de l'association. Vous serez invité à assister à l'assemble générale annuelle.
Mes coordonnées Merci d'écrire très lisiblement
□ Madame □ Monsieur Nom* Prénom*
Adresse*
Code postal* Ville*
Téléphone Portable* Fixe Fixe
Courriel*
Signature

## Avantage fiscal en 2023

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66%. La réduction s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Si votre don est fait par une entreprise, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant de votre don, dans la limite de 20 000€ ou de 0,5‰ de votre chiffre d'affaires HT (au-delà, possibilité de report sur 5 ans).

## Données personnelles

L'ASPC ne diffuse ces informations qu'aux personnes chargées de la gestion de l'association et de ses membres.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition au traitement de vos données personnelles en écrivant à notre siège.

\*vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal.